



HALLE DES FETES DE PAYERNE

Tarif de location

(Valable dès le 1er octobre 2014)

Commune de Payerne

Tél. 026 662 65 59

Fax 026 662 65 24

reservations@payerne.ch

			Salle 1	Salle 2	Salle 3	Salle 3	Buvette	Salles 1,2 et 3
			y compris pas perdus, bar et scène	y compris foyer	utilisée pour manifestation	utilisée comme zone de stockage / entreposage de matériel		toutes installations comprises
Tarif "USL"	Loto	y compris matériel	fr. 800.00	fr. 300.00				fr. 1'100.00
	Bal / Disco		fr. 1'700.00	fr. 400.00	fr. 300.00	fr. 100.00	fr. 200.00	fr. 2'600.00
	Autre manifestation	sans cuisine	fr. 1'000.00	fr. 900.00	fr. 1'200.00	fr. 100.00	fr. 200.00	fr. 3'300.00
		avec cuisine	fr. 1'500.00	fr. 1'000.00	fr. 1'200.00	fr. 100.00	fr. 200.00	fr. 3'900.00
Tarif pour montage, répétition(s), démontage: Fr. 50.00 par jour et par salle								

Tarif extérieur	Conférence	but non lucratif	fr. 900.00	fr. 400.00			fr. 200.00	fr. 1'500.00
	Loto	sans matériel	fr. 1'200.00	fr. 400.00			fr. 200.00	fr. 1'800.00
	Bal / Disco		fr. 2'300.00	fr. 800.00	fr. 600.00	fr. 200.00	fr. 200.00	fr. 3'900.00
	Autre manifestation	sans cuisine	fr. 1'500.00	fr. 1'100.00	fr. 1'200.00	fr. 200.00	fr. 200.00	fr. 4'000.00
		avec cuisine	fr. 2'000.00	fr. 1'500.00	fr. 1'300.00	fr. 200.00	fr. 200.00	fr. 5'000.00
Tarif pour montage, répétition(s), démontage: Fr. 100.00 par jour et par salle								

Location jours consécutifs, seulement pour l'entier de la Halle des Fêtes		USL	Extérieur
	1er jour	Plein tarif	Plein tarif
	2ème jour	75%	Plein tarif
	dès 3ème jour	50%	75%

Utilisation des installations techniques (sonorisation, éclairage scène, WiFi) facturée en sus.

Cuisine et location de matériel :

Les utilisateurs prendront contact avec le chef du secteur entretien du patrimoine immobilier et conciergerie, tél. 079 303 13 40, au moins 10 jours avant la manifestation, afin de déterminer avec lui leurs besoins.

En cas d'utilisation de la cuisine, le prix de location pour les installations fixes est de Fr. 1.-- par KW/h consommé d'après le compteur électrique "Cuisine" (au minimum Fr. 150.-- par manifestation). En outre, l'énergie électrique utilisée sera facturée au prix coûtant.

Les prix de location du matériel (vaisselle, ustensiles de cuisine, etc.) et de son remplacement, en cas de perte ou de casse, sont indiqués dans la liste ci-jointe.

Il est interdit d'apporter son propre matériel.

Décoration :

Il est possible aux utilisateurs de réserver une décoration florale pour leur manifestation selon liste des tarifs remise en annexe.

En plus de la location, il peut être demandé le versement anticipé d'un dépôt-garantie (montant défini par la Municipalité), ceci pour couvrir les risques frais imprévus, déprédations, etc. Ce montant sera restitué, sous déduction d'une éventuelle retenue, après remise des locaux et décompte final.